

Appendices dans le discours: aspects syntaxiques, prosodiques et pragmatiques

Denis APOTHÉLOZ

Université de Nancy 2 (France), ATILF (UMR 7118)
denis.apotheloz@univ-nancy2.fr

Anne GROBET

Université de Genève (Suisse)
anne.grobet@lettres.unige.ch

This paper presents an overview of syntactic, prosodic and functional (i.e. pragmatic) properties of right dislocations (defined here as *appendixes*) in French. Firstly, it addresses the problem of the definition of these constructions and of their classification. The authors also address the question of the grammaticalization of these constructions. They argue that this question is highly important in the analysis of the pragmatic functions of appendixes. In this discussion, a distinction is made between *construction* and *configuration*. In the second part of the article, the various pragmatic functions of appendixes are examined. Two related hypotheses are presented, which are assumed to explain many appendixes. The first one concerns informational flow; the second one concerns prosodic properties of discourse, especially in conversation. These hypotheses make it possible to account for many semantic, pragmatic, and interactional «effects» of appendixes.

1. Introduction

Les linguistes abordent généralement la question de l'ordre des mots de deux points de vues complémentaires: d'une part comme un fait de syntaxe, d'autre part comme un fait de pragmatique ou de rhétorique. Ces deux ordres de faits sont alors presque toujours conçus comme intervenant de façon ordonnée et hiérarchisée dans la genèse des structures: l'ordre des mots est considéré comme relevant d'abord et fondamentalement de la syntaxe (autrement dit d'une combinatoire abstraite déterminant mécaniquement la linéarisation des constituants), et ensuite seulement de «facteurs» pragmatiques. Ces derniers se voient ainsi attribuer un statut clairement secondaire, ne faisant que moduler les séquences syntaxiques en apportant diverses informations et effets de sens additionnels; et les choix qui interviennent à ce niveau, contrairement à ceux relevant de la syntaxe, sont en quelque sorte à la

discrétion du locuteur. Si l'on en croit la littérature, les effets de sens produits ainsi concerneraient principalement la hiérarchisation de l'information (topicalisation, focalisation, mise en contraste, etc.) et l'expressivité (c'est la vieille idée d'une «syntaxe affective»)¹.

Cette conception des rapports entre syntaxe et pragmatique, qui est aussi plus généralement celle des rapports entre syntaxe et discours, est en réalité très ancienne (cf. Sornicola, 1999). Elle a vraisemblablement été renforcée par la tendance, passablement marquée depuis l'apparition du courant génératif, à construire des modèles modulaires se donnant pour objectif la simulation des faits langagiers selon un double principe *hiérarchique* et *sériel*. Cette technologisation des modèles a conduit à attribuer à chacun de ces niveaux des tâches spécifiques (l'*output* du module syntaxique fournissant l'*input* du module pragmatique, etc.). Cependant, cette représentation unidirectionnelle des rapports entre syntaxe et pragmatique pose toutes sortes de problèmes.

En premier lieu, elle interdit de s'interroger sur l'influence que les contraintes pragmatiques et discursives exercent en retour sur la syntaxe. A vrai dire elle ne permet pas même d'envisager qu'il puisse y avoir, entre ces deux ordres de faits, des interactions autres que celles décrites ci-dessus.

En second lieu, et relativement au problème qui nous intéresse ici, cette conception renforce l'idée qu'il existe un ordre des mots qui serait neutre, à partir duquel certains modes de linéarisation, dont précisément les constructions disloquées, seraient dérivés par diverses opérations. Un mode de linéarisation comme la dislocation à droite représenterait ainsi un écart par rapport à un mode de linéarisation réputé standard². Et c'est précisément cet écart qui signifierait, encoderait une valeur pragmatique particulière venant s'ajouter au sens encodé par la construction issue de la syntaxe. La plupart des appellations dont on a affublé les types réputés marqués de linéarisations attestent clairement de cette conception dérivationnelle des structures disloquées.

Les phénomènes qui nous retiendront dans cet article concernent un type de formulation dont l'une des appellations les plus fréquentes est celle de *dislocation à droite*. Nous nous attacherons à donner une analyse aussi bien morpho-syntaxique que pragmatique de ces séquences, en pointant ici et là

¹ Qui n'a évidemment rien d'illégitime et que certains linguistes utilisent toujours. Concernant les dislocations à droite, voir par exemple Furukawa (1992).

² Un peu comme on dit parfois qu'un emploi figuré constitue un écart par rapport au sens propre.

quelques-unes des idées reçues qui circulent à leur propos. Pour l'essentiel notre travail comporte deux volets principaux.

Dans le premier, on essaiera de situer ces structures, qu'on préférera appeler *appendices*, dans un ensemble plus vaste de phénomènes macro-syntaxiques et discursifs; ce qui nous conduira, d'une part à écarter certains phénomènes, d'autre part à proposer une caractérisation aussi précise que possible ainsi qu'une typologie des appendices. On s'attachera également à un problème à la fois central et extrêmement complexe, celui de la grammaticalisation de ces formulations. On montrera que le traitement de cette question a des conséquences importantes sur l'analyse pragmatique qu'on peut donner des appendices, notamment en termes de rattrapage de la référence. On examinera enfin le problème particulier que posent les pronoms disjoints quand ils ont un statut d'appendice.

Dans le second volet, on étudiera les appendices du point de vue pragmatique en reconsidérant, à la lumière des résultats de la première partie, quelques idées couramment admises à leur propos. On proposera deux hypothèses générales, d'ordre informationnel et prosodique, qui permettent de rendre compte des diverses occurrences des appendices dans l'interaction, comme on le montrera à partir de l'examen de quelques exemples. Précisons que si, pour faciliter la description, le plan de cet article rejoint l'ordre syntaxe – pragmatique discuté ci-dessus, il ne présuppose ni une quelconque hiérarchisation, ni un ordre qui serait inhérent aux faits langagiers.

2. Principaux types structuraux

C'est un fait bien connu que les types de constructions qui nous intéressent ici ont donné lieu à une terminologie prolifique et parfois confuse, recouvrant de surcroît des réalités souvent disparates. Longtemps décrits par les grammairiens comme une figure de pléonasmе, ils ont ensuite été désignés par des expressions comme: dislocation des membres de phrase (Bally, 1909), phrase segmentée (Bally, 1944)³, antitopic (Chafe, 1976), afterthought (Givón, 1976), tail (Dik, 1980), appendice (Mertens, 1990), postfixe (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990), énoncé à détachement (Fradin, 1990), incise finale (Morel, 1992), mnémème (Fernandez-Vest, 2004), annexes (Berrendonner *et al.* à paraître), etc.

Face à cette profusion terminologique, et au fait que la même dénomination n'a pas toujours, loin s'en faut, la même acception chez ceux qui l'utilisent,

³ Pour une présentation des analyses de Bally et de ses contemporains sur ces types de linéarisations, voir l'étude de Durrer (1998).

une mise au point paraît nécessaire. C'est ce que nous ferons sous la forme d'une typologie, qui nous permettra tout à la fois d'écarter un certain nombre de faits et de délimiter les phénomènes qui nous intéressent, tout en mettant en évidence les propriétés qui nous paraissent les plus pertinentes⁴.

L'appellation que nous retiendrons est celle d'*appendice*. Sans être idéale, elle a selon nous l'avantage de la généralité, et surtout de ne pas préjuger du caractère grammaticalement premier ou second de ces constructions⁵. Elle est par ailleurs conforme à ce que semble signifier la prosodie du constituant détaché.

2.1. *Appendice: définition et délimitation*

On appellera ici *appendice* un segment de discours qui présente les caractéristiques suivantes:

- i. c'est un constituant de type argumental (syntagme nominal ou prépositionnel «plein», pronom disjoint, proposition infinitive ou complétive, adjectif);
- ii. ce constituant est en principe régi syntaxiquement par un élément de la séquence qui le précède (verbe ou nom);
- iii. il est facultatif, au sens où sa suppression ne rend pas agrammaticale ou syntaxiquement incomplète la séquence dont il dépend;
- iv. quoique souvent prosodiquement «détaché», il est dépourvu d'autonomie énonciative;
- v. sa prosodie est copiée sur celle du segment qui le précède (du moins quand d'autres phénomènes ne viennent pas contrarier ce principe), de telle sorte que sa formulation apparaît comme un arrêt momentané du programme prosodique dans lequel il est inséré; quand le segment qu'il suit est le dernier de l'énoncé, sa prosodie en prolonge le contour conclusif;
- vi. il est positionnellement flottant;
- vii. la séquence syntaxique dont il fait partie est énoncée comme une totalité praxéologique, l'appendice étant lui-même formulé comme s'il avait dès le départ été programmé (on reviendra plus loin sur cet aspect, selon nous essentiel, des constructions à appendice).

⁴ Les typologies et descriptions existantes traitent souvent en parallèle les constructions à détachement à gauche et à droite. Mais en même temps elles reconnaissent qu'il n'existe pas de symétrie entre ces deux structures, dont la ressemblance n'est que superficielle (Grobet, 2002). Ferrari (1999) propose quant à elle pour l'italien une typologie exclusivement consacrée aux détachements à droite.

⁵ Il a en effet été noté par plusieurs auteurs que des expressions comme *constructions disloquées* ou *détachements* laissent implicitement entendre que ces constructions résultent d'une transformation opérée sur une construction première. Sans être nécessairement et dans tous les cas opposés à une telle conception, nous pensons qu'il est préférable d'adopter une terminologie neutre à cet égard.

Afin de distinguer l'appendice *stricto sensu* et la séquence à laquelle il est rattaché, cette dernière sera nommée *séquence à appendice*.

Nous reviendrons plus loin sur plusieurs de ces propriétés, dont certaines devront être justifiées. Pour l'instant, on se bornera à constater que l'énumération ci-dessus conduit à exclure plusieurs phénomènes pouvant présenter des similitudes, en particulier prosodiques et positionnelles, avec les appendices. En particulier:

Les apostrophes - Certains auteurs (par ex. Lambrecht, 1996) considèrent que les séquences à dislocation à droite canonique, donc nos séquences à appendice (type: *Je lui ai rien dit au docteur*) incluent les apostrophes (type: *Je vous ai pas tout dit, docteur*) et que ces deux séquences appartiennent au même type de construction. Un des arguments invoqués est qu'il y a, entre les appendices et les apostrophes, certaines parentés formelles, telle que la liberté de position, la facultativité et, quand l'expression est post-rhématique, un contour prosodique similaire (mélodie basse, plate et atone). Or, en dépit de ces similitudes, deux raisons au moins amènent à considérer au contraire qu'une différence radicale sépare ces deux types de séquences.

La première est que les expressions en apostrophes n'ont aucune espèce de fonction syntaxique relativement au noyau propositionnel qui les précède (elles ne sont pas argumentales). Dans les langues où l'apostrophe est marquée par un morphème flexif (cas syntaxique traditionnellement appelé «vocatif»), ce morphème n'est pas sélectionné par un constituant du noyau propositionnel, mais relève d'un choix purement énonciatif. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle certains linguistes hésitent à y voir un cas au sens habituel de ce terme. Or la situation est tout autre avec les appendices: même si certains ont un statut syntaxique peu clair, la très grande majorité d'entre eux comportent une marque de rection quand une telle marque est commandée (syntagme prépositionnel), signalant ainsi leur dépendance relativement à un élément du noyau propositionnel.

La seconde raison est que les apostrophes constituent des actes langagiers *sui generis*, dotés d'une valeur d'action propre, parente de l'injonction (sur ce point voir également les arguments de Zwicky, 1974): ils accomplissent ce qu'on pourrait appeler une interpellation. Ce type d'action communicative indique que les apostrophes sont des constituants grammaticalement marqués par la catégorie «2^{ème} personne»⁶ et fonctionnent comme des

⁶ Comme l'avait déjà noté Jespersen (1924). Tous les noms ne se prêtent d'ailleurs pas de manière égale à être utilisés comme des interpellations. Comparer par exemple *docteur* VS *médecin*, *professeur* VS *enseignant*, *madame* VS *dame*, etc. On reconnaît généralement aux interpellations deux variétés, dénommées *appels* (*calls*) et *adresses* (*addresses*) par Zwicky.

énonciations autonomes (*docteur!*). A cet égard ils n'ont rien à voir avec ce qu'on appelle habituellement un adjectif. En conséquence, leur placement par exemple au côté d'une assertion compose une séquence constituée de deux énonciations indépendantes l'une de l'autre. Rien de comparable, ici encore, avec les appendices, qui sont dépourvus de valeur énonciative propre et ne font que proroger l'action communicative de la séquence à laquelle ils sont attelés.

Cette autonomie à la fois syntaxique et énonciative justifie amplement que les apostrophes soient considérées comme un phénomène sans rapport avec les appendices.

Les interruptions parenthétiques (incises) - Certaines interruptions parenthétiques peuvent parfois ressembler aux appendices du point de vue de la prosodie. Tel est notamment le cas des incises signalant le discours direct (de type *dit-il*). Comme les appendices, ces séquences sont par ailleurs flottantes. Cependant, les appendices sont syntaxiquement liés au noyau propositionnel dont ils dépendent, et relèvent du même plan énonciatif que lui. Tandis que les incises sont au contraire des séquences autonomes appartenant à un autre plan énonciatif: elles sont énonciativement hétérogènes par rapport à la séquence dans laquelle elles se trouvent. On reviendra au § 2 sur cette question.

Les appositions - Il est toujours difficile de parler de l'apposition en termes généraux, tant cette notion a reçu des définitions différentes. On peut cependant considérer que les appositions partagent parfois avec les appendices le fait d'avoir une prosodie «dé-emphatique». Comme eux aussi elles sont des constituants facultatifs et flottants. Mais une autre propriété générale des appositions, qu'on peut considérer comme définitoire, est d'être des prédications secondes. Or les appendices – du moins ceux appartenant au type que nous retiendrons ici – n'ont rien de prédicatif. Nous excluons donc les appositions de notre champ d'investigation.

Les appendices purement prosodiques - Ce type d'appendice apparaît à la suite d'une focalisation marquée elle-même de façon exclusivement prosodique (emphase). Sur le plan de l'ordre des mots ou de la morpho-syntaxe, ces séquences ne présentent donc aucune particularité notable. Seul leur contour prosodique délinéarise un segment. Tel est le cas des exemples ci-dessous. Le segment emphatique est marqué 'HB', et le segment délinéarisé venant à sa suite – l'appendice prosodique – est en italiques:

1. LW: * ^balors^{BH} ^heuh ^hà /^Hpartir^{BB} ^beuh de cette extase^{HB} *de Pascal^b* (Simon 2004)
2. euh ^bpar là^b même^{HH} euh ^bil il contribue^{H/H} ^bil a contribué^{BB} ^{/b}puissamment^{HH} ^bà la^b ^Hdestruction^{H/H} ^bdu mythe^{HB} *littéraire^b* (Mertens 1990, 168)
3. LW: ^bet je ^{/b}comprends^{HH} /^Htrès bien^{HB} *qu'il ait fait ça^b* (Simon 2004)

On entend assez classiquement ici par *focalisation* toute opération aboutissant à créer un contraste entre un avant-plan et un arrière-plan informationnels. Un tel contraste est souvent interprété comme discriminant des informations déjà validées dans l'univers du discours, et des informations en voie de validation. La focalisation peut porter sur une séquence syntaxique plus ou moins longue, et elle est en général d'autant plus intense que son champ est étroit. L'opération dont il est question ici intéresse plus particulièrement des champs étroits⁷.

Les appendices de pur ordre des constituants - Il s'agit des appendices consécutifs à une opération sur l'ordre des constituants, comme dans les exemples suivants:

4. plus personne *on connaît* (Blanche-Benveniste *et al.* 1991:141)
5. un petit mouton *il va m'acheter* (*ibid.*)

Dans la mesure où ces séquences ont un caractère indéniablement marqué, une question qu'elles soulèvent est celle de savoir si on doit les décrire comme résultant d'une opération d'antéposition ou de postposition. Autrement dit, est-ce que (5), par exemple, résulte d'une antéposition du syntagme *un petit mouton*, ou d'une postposition de *il va m'acheter*? Une autre manière de formuler cette question, et évitant de décrire ces phénomènes en termes d'opérations sur des séquences, serait de dire que (5) peut être la conséquence soit d'une *anticipation* du complément, soit d'un *retard* du verbe. Il semble que le paramètre prosodique permette de trancher clairement en faveur de la deuxième solution.

Selon Rossi (1999: 91), en effet, l'analyse acoustique de séquences comme (4) et (5) montre en général que le segment initial (*plus personne* et *un petit mouton*) a une réalisation prosodique identique à celle qu'il a quand il suit le verbe fléchi. Cette observation indique que dans les exemples ci-dessus, tout se passe comme si le complément *plus personne* et *un petit mouton* était produit à la manière d'un constituant final (comme quand il suit le verbe) et

⁷ Lorsqu'il est produit par des moyens purement prosodiques, le contraste avant-plan / arrière-plan qu'induit la focalisation est parfois difficile à différencier d'autres usages de l'emphase prosodique, notamment ceux qui relèvent de la quantification sémantique (type *c'était LONG* pour signifier «c'était extrêmement long») et ceux qui visent un effet paradigmatissant (type *PASCAL n'est pas venu* pour signifier «c'est Pascal (et pas quelqu'un d'autre) qui n'est pas venu»). Dans ce dernier cas, le constituant focalisé présuppose d'autres constituants appartenant au même paradigme, relativement auxquels il s'oppose et qu'il rejette. Ces trois rendements de l'emphase peuvent d'ailleurs être superposés dans un même énoncé. Rajoutons qu'un énoncé peut comporter plusieurs éléments focalisés, comme par exemple dans: *je ne me rappelle plus: c'est JEAN qui est venu HIER? non c'est son père, et il est passé avant-hier.*

donc marqué comme tel. On est donc fondé à affirmer que ces séquences consistent à différer le verbe fléchi – le complément étant en quelque sorte énoncé, dans une première phase, comme orphelin de son verbe recteur – et non pas à anticiper le complément.

Les constructions clivées - Il s'agit là encore de constructions liées à une opération de focalisation, mais celle-ci est ici produite au moyen d'un dispositif morpho-syntaxique particulier. Comme dans le cas des focalisations purement prosodiques, les clivées engendrent secondairement un phénomène de type appendice.

6. [il est question de la bande dessinée] j= m'en fous/ qu= ce soit un art\ c'est pas l= côté ART *qui m'intéresse*__ c'est. le besoin d'êt= compris\ (Cavanna: 21)
7. ADULTE – et tu te bagarres beaucoup avec lui\
 ENFANT – [secoue la tête en signe de dénégation] c'est lui qui cherche
 ADULTE – il te te cherche\
 hmm c'est depuis quand ça *qu'il t'embête* (Albert, 244)

Dans (6), la focalisation produite par la clivée *c'est pas l= côté ART qui m'intéresse* s'accompagne d'une focalisation prosodique sur le mot *art*, produisant une délinéarisation prosodique d'autant plus forte de la séquence *qui m'intéresse*, dont le contenu a clairement ici un statut de présupposé. On observe le même phénomène dans (7), mais sans qu'une emphase prosodique ait été notée. Cependant le contexte conversationnel suggère très clairement ici aussi que le rejet de *qu'il t'embête* produit par l'opération de clivage a un statut de contenu présupposé. Ainsi, le contour prosodique bas et atone de ces séquences apparaît comme une icône de leur statut informationnel. Quant au *ça* qui précède *qu'il t'embête* dans (7), il représente probablement une première formulation de l'appendice.

On observera que les focalisations dont il est question dans les trois dernières rubriques portent en général sur des segments courts (focalisations à champ étroit). On reviendra plus loin sur ce point.

2.2. Typologie des appendices

Les phénomènes ci-dessus étant écartés, nous proposerons de classer comme suit les séquences à appendice :

Appendices			
A1 Appendice non attributif			A2 Appendice attributif
A1.1 Développant une valeur référentielle		A1.2 Développant une valeur lexicale	
A1.1.1 L'appendice est un SN «plein»	A1.1.2 L'appendice est un Pr disjoint		
<i>j'y comprends rien à ce jeu d'ordinateur</i>	<i>on lui a rien dit, à lui</i>	<i>on était tout le temps sur le vôtre, de dos</i> <i>il l'est passablement, sympathique</i>	<i>elle se croit chez Fior, cette petite connasse</i>

Commentaires

A1 - Appendice non attributif - Le constituant mis en appendice entretient un rapport spécifique avec une pro-forme antécédente. On qualifiera provisoirement ce rapport de «développement», indépendamment (du moins pour l'instant) de toutes considérations syntaxiques. Ce développement peut concerner soit la valeur référentielle de cette pro-forme (A1.1), soit le lexème auquel elle renvoie (A1.2). Cette différence est marquée par le type de la pro-forme.

A1.1 - L'appendice développe la valeur référentielle d'une pro-forme. Deux situations doivent encore être distinguées ici, selon que l'appendice est un SN «plein» (A1.1.1) ou un pronom disjoint (tonique) (A1.1.2).

A1.1.1 - L'appendice est un SN «plein». La pro-forme développée est alors un pronom clitique. Ce pronom ne peut pas être remplacé par un SN «plein»; si on le fait, on produit un autre type de structure. (ci-dessous, la pro-forme et l'appendice sont en italiques.)

8. moi *j'y comprends rien à ce jeu d'ordinateur* (Barnabé: 432)
9. C'est l'un des très rares films de guerre contre la guerre. On *les compte sur les doigts de la main ces œuvres à contre-courant*. (*Journal de l'ABC*, 1999)
10. Bonjour c'est Saddam je te téléphone pour te dire que: malheureusement euh: eh: ça embête beaucoup Georges *de ne pas être là eh demain mercredi à souper* (Eva 1.11., répondeur)

Quand ce type d'appendice vient à la suite d'une séquence syntaxique complète, comme dans les exemples ci-dessus (prototype de la dislocation à droite), il forme ce que certains ont appelé un *topic post-rhématique*.

A1.1.2 - L'appendice est un pronom disjoint, et la pro-forme développée est un pronom clitique.

11. je sais [=] pas si ça va durer longtemps parce que mon mari *il* n'aime pas trop *lui* (Albert, 126. Il est question d'horaires de travail)
12. on *lui* a rien dit, à *lui*: (Gülich, 1970, A1,11)

On pourrait penser que cette distinction entre appendices SN «pleins» et appendices pronoms disjoints est sans réelle pertinence. On verra toutefois que ces deux cas se distinguent aussi bien par des contraintes morpho-syntaxiques spécifiques que par leur signification pragmatique.

A1.2 - L'appendice développe la valeur lexicale d'une pro-forme.

13. Je voudrais bien savoir ce que vous diriez, vous, si on était tout le temps sur *le vôtre*, *de dos*, à brailler... (Courteline. In Berrendonner *et al.* à paraître, Chap. 11)
14. Moi aussi j'*en* ai construit *une*, *de maison*. (D. Buzzati, *En ce moment précis*, p. 136).

Ces dislocations, dites parfois «nominales» (Milner, 1978), peuvent être décrites sommairement ainsi: dans (13) et (14), *le vôtre* et *en...une* sont des syntagmes nominaux vidés de leur tête lexicale. Le rôle grammatical de l'appendice est précisément de fournir ou de rappeler cette tête lexicale (cf. Corblin, 1995, pour une description détaillée).

Un cas un peu différent encore est celui où l'appendice développe un pronom représentant un attribut. Comme dans:

15. *il l'est* passablement, *sympathique*

On observera que c'est alors le pronom, qui a une fonction d'attribut, non l'adjectif figurant en appendice. Ce dernier ne fait que rappeler le contenu lexical que le pronom est censé représenter.

A2 - **Appendice attributif** - Il s'agit des cas où le nom du SN figurant en appendice, en raison de ses propriétés sémantiques, est produit comme une dénomination à valeur attributive («nom de qualité» au sens de Milner 1978): *l'imbécile*, *le salaud*, *le goujat*, *le con*, *la vache*, etc. Les noms utilisés ainsi ont en principe lexicalisé une valeur potentiellement exclamative (ils peuvent constituer à eux seuls un énoncé exclamatif). Une propriété morpho-syntaxique au moins distingue le type A2 du type A1: alors que dans A1, le constituant développé est obligatoirement un pronom clitique, dans A2 ce

constituant peut être un SN «plein» ou un pronom disjoint, comme le montrent (16') et (16'')⁸.

16. – Je pourrais essayer? qu'elle demande.

Le bazardeur est soufflé: *elle* se croit chez Fior, *cette petite connasse*. (Queneau, *Zazie*, 50)

16'. *Zazie* se croit chez Fior, *cette petite connasse*

16''. *Lui* se croit chez Fior, *l'imbécile*

Les séquences sur lesquelles nous allons maintenant centrer notre attention appartiennent au type A1 (appendices développant une valeur référentielle ou lexicale).

3. Appendices externes VS appendices internes

Les appendices partagent avec les séquences parenthétiques d'être des constituants positionnellement flottants. La notion d'appendice ne doit donc pas être associée à l'idée de «venir après» mais plutôt à celle d'«être un élément annexe». Pour diverses raisons cependant, beaucoup de travaux sur ces structures ont porté leur attention presque exclusivement sur les appendices post-rhématiques («à droite»), de sorte que cette liberté de position n'est souvent pas même mentionnée. Nous allons voir qu'il s'agit pourtant d'une propriété formelle essentielle. Selon nous, ne pas la prendre en considération reviendrait à se priver de généralisations importantes sur ces constructions.

La mobilité positionnelle des appendices est corrélée avec une propriété prosodique qu'on peut formuler ainsi: les appendices n'ont pas de caractéristiques prosodiques en propre; ils empruntent leur contour prosodique à leur environnement gauche immédiat, selon un principe de copie (cf. Rossi, 1999). L'affirmation si souvent répétée selon laquelle les appendices se caractériseraient par un profil prosodique bas, plat et atone – véritable vulgate en la matière – ne doit son succès qu'au fait que les chercheurs persistent à prendre les appendices post-rhématiques comme modèle général. Elle est pourtant contredite par les cas où l'appendice est attelé à une question ouverte, comme dans (17), à une question fermée,

⁸ Il est possible que ce type d'appendice constitue une énonciation autonome, du moins sans lien syntaxique avec ce qui précède. La disparition de la contrainte du clitique en serait un indice. Ces formulations devraient alors, ni plus ni moins, être exclues de la classe des séquences à appendices. Tel est le point de vue adopté par Berrendonner et al. (à paraître).

comme dans (18), ou ceux où il est attelé au premier segment d'une construction corrélatrice, comme dans (19).

17. – Après? demanda Mado Ptits-pieds, ce sera quoi? Du brie? du camembert?
– *Il est beau le brie?* (Queneau, *Zazie*, 77)
18. euh sous-question *il* aurait été quoi *Henri IV* aujourd'hui balladurien chiraquien centriste^Q centriste^F (Bayrou3 34,12)
19. et: et il manque complètement de suspense/ i= faut bien dire/ ce: ce p=tit livre/ parce que. voici l= début/ les premières lignes/ (Debray, 18.10.95)

Dans ces trois exemples, l'appendice est manifestement accompagné d'un contour mélodique qui reproduit celui de la dernière syllabe du noyau propositionnel qui le précède: il porte un intonème conclusif de question ouverte (donc ascendant) dans (17), un intonème conclusif de question fermée (donc descendant) dans (18), et un intonème continuatif répliquant celui qui accompagne la syllabe finale du mot *suspense*, dans (19).

Le même phénomène de copie prosodique peut être observé quand l'appendice est «interne». On en a déjà eu un exemple avec (14). En voici deux autres illustrations.

20. Il ne faut pas que *nos* petites histoires à *ta mère* et à *moi*, te fassent rater ton bac (Simenon, < Blasco, 1993: 271)
21. Evidemment, *il* a été *le pauvre malheureux*, la tête de Turc de Bigre. (Gülich, 1970, A40,126)

Tous ces faits indiquent que les appendices fonctionnent comme des sortes de constituants caméléons. Leur réalisation prosodique montre qu'ils ne font qu'interrompre un instant, mais sans le modifier, le programme syntagmatique dans lequel ils sont insérés. Le mécanisme de copie signale tout à la fois cet arrêt momentané de la réalisation d'un programme, et l'appartenance à ce dernier. – On tient sans doute là une différence fondamentale entre les appendices et les parenthèses: tandis que les appendices consistent en une sorte de piétinement sur une même phase d'un programme prosodique, mais sans insertion d'un élément hétérogène, les parenthèses interrompent également un programme mais par insertion d'un autre programme. C'est en ce sens qu'on peut dire que les appendices appartiennent énonciativement à la séquence dont ils dépendent; les parenthèses, au contraire, sont des syntagmes énonciativement hétérogènes (cf. sur ce point Zay, 1995). Cette différence est en principe marquée par la prosodie.

Quand les appendices interviennent au milieu d'un programme (appendices «internes»), ils en interrompent la progression en prorogant la prosodie du segment qui les précède, indiquant par là leur appartenance à ce programme: la prosodie fonctionne donc ici comme une mémoire de la phase qui a été atteinte dans le programme. Quand ils interviennent à la fin d'un programme (appendices «externes»: dislocations «à droite»), ils prorogent – mais sous

forme atténuée – la signalisation prosodique de fin de séquence. C'est dans ce cas particulier seulement qu'ils prennent une forme mélodique basse, plate et atone.

4. La distinction: construction VS configuration

Un problème assez délicat que posent les séquences à appendice est celui de leur statut grammatical. S'agit-il de séquences grammaticalisées, c'est-à-dire produites «telles que programmées» par le locuteur? Ou s'agit-il, au contraire, de séquences consécutives à un incident de la formulation (retouche après-coup, reformulation réparatrice, etc.)? On peut donner à cette question deux réponses complémentaires.

D'une part, il ne fait aucun doute que ce genre de séquence existe à titre de construction grammaticale⁹. Notre intuition de sujet parlant est très nette à cet égard. Comme argument complémentaire, mais non décisif en lui-même, on peut mentionner le fait que ces constructions se rencontrent depuis longtemps dans l'histoire du français (Marchello-Nizia, 1999; voir également les hypothèses diachroniques formulées par Simone, 1997). On en trouve par exemple en français pré-classique, comme en témoigne l'écrit suivant, datant de 1546, et qui n'a rien d'exceptionnel à cette époque.

22. Jaquema, femme de Michel le sellier – A conparust Jaquema, femme dudit sellier, auquel furent faictes bonne remontrances de ce qu'ils vivent en dissention, *elle et son mari*. (*Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin*, Tome II, Genève, Droz, 1996: 121)

Mais d'autre part, il n'est pas sûr que toute séquence présentant les caractéristiques externes des syntagmes décrits sous A1 et A2 ait été effectivement produite comme une formulation manifestant la grammaire du sujet parlant. Certaines séquences comportant une retouche ou une réparation de la formulation peuvent présenter exactement les mêmes caractéristiques superficielles que les syntagmes A1 et A2. Par exemple:

23. le titre Mignonne allons voir si la rose/ éditions Belfont^F. alors votre livre commence par une: SUpberbe déclaration d'amour à la langue française^F (...) alors j'ai envie de vous dire^S qu'est-ce que vous *lui* trouvez donc de: à la langue française^S pour . susciter une telle déclaration d'amour^F (Apostrophes, 4)

Dans cet extrait, plusieurs indices (bribes, marques d'hésitation) conduisent à penser que l'appendice à *la langue française* a peut-être été produit comme

⁹ Une autre question est celle de déterminer de quel niveau de grammaire relèvent ces séquences (microsyntaxe, macrosyntaxe). Voir sur ce point Berrendonner et al. (à paraître).

une réparation ou comme un ajout après coup visant à assurer l'interprétation du clitique *lui*. Autrement dit, bien que cette séquence puisse fort bien avoir été énoncée comme un tout grammatical, rien ne nous permet d'affirmer qu'elle l'ait été effectivement. Il y a donc là un véritable problème d'analyse qui se pose au linguiste.

Pour distinguer, ne serait-ce que conceptuellement, ces deux situations, nous opposerons *construction* et *configuration* (cf. Apothéloz, à paraître). On parlera de construction quand la séquence est le produit de la grammaire du locuteur, et de configuration quand elle n'est que la trace laissée par un travail «en cours» sur la formulation (par exemple quand il y a réparation). Que cette distinction soit souvent difficile à mettre en œuvre sur des exemples concrets (notamment parce que les deux situations ne sont pas toujours discriminables sur des critères prosodiques) ne constitue pas en soi un argument contre sa pertinence. Nous devons donc admettre qu'il y a des appendices réels et des pseudo-appendices.

Les pseudo-appendices consécutifs à une réparation sont parfois désignés par le terme de *afterthought* (par exemple Ziv, 1994)¹⁰. Mais les auteurs qui utilisent cette notion traitent parfois les *afterthought* comme un type parmi d'autres de séquences disloquées, allant même jusqu'à les manipuler pour déclarer ensuite certaines d'entre elles grammaticales ou non grammaticales! Une telle démarche nous paraît hautement contestable. En effet, il n'est pas scientifiquement valide d'intégrer dans une même typologie des séquences faisant partie de la grammaire des sujets parlants et des séquences qui ne sont qu'un effet de surface résultant d'un travail sur la formulation. Il s'agit là d'objets linguistiques proprement incommensurables¹¹. Nous réserverons donc le terme d'appendices uniquement aux cas où il s'agit d'une construction déterminée par la grammaire de l'utilisateur. Cette distinction explique et justifie le dernier point de la définition donnée dans la section 1.1.

¹⁰ On évoque parfois le critère de la pause (entre le noyau propositionnel et l'élément détaché), pour distinguer dislocation et *afterthought*. Les *afterthoughts* comporteraient une pause, non les dislocations. Mais il s'agit d'un critère éminemment délicat et difficile à manipuler, la perception d'une pause pouvant être un pur effet induit par une brusque variation de la dynamique...

¹¹ Même si certaines constructions peuvent avoir pour origine diachronique une configuration homonyme. Tel est peut-être le cas du tour interrogatif réputé le plus soigné en français, combinant inversion et reprise clitique (type *Votre père part-il?*). Brunot & Bruneau (1949: 530) observent que ce tour avait autrefois la valeur pragmatique d'une dislocation à gauche. Ces auteurs ne parlent bien sûr pas de dislocation, mais d'expressivité, et glosent ainsi cette valeur: «eh bien! Votre père, est-ce qu'il part?».

La distinction entre construction et configuration a des incidences importantes à plusieurs niveaux d'analyse. Ainsi, considérer (23) comme une construction implique pratiquement qu'on analyse la séquence *lui.à la langue française* comme une sorte d'expression référentielle discontinue; et considérer ce même exemple comme une configuration revient à voir dans *lui* un anaphorique ordinaire, que le syntagme prépositionnel *à la langue française* développe et peut-être «répare» (par exemple parce que *lui* serait référentiellement ambigu). On voit immédiatement que notre distinction a des conséquences pragmatiques non négligeables. Si (23) est reçu comme une construction, son interprétation pragmatique ou fonctionnelle ne sera pas la même que s'il est reçu comme une configuration. Il serait en effet contradictoire, du moins paradoxal, d'affirmer tout à la fois qu'une séquence comportant un appendice est une construction et que l'appendice y a une fonction réparatrice. De deux choses l'une en effet: ou bien le locuteur a anticipé le problème, et il aurait dû alors choisir d'utiliser un SN «plein» et non un pronom (auquel cas il n'y a pas d'appendice); ou bien il n'a pas anticipé le problème et, le constatant en cours de formulation, produit une énonciation réparatrice (qui n'est alors qu'un pseudo-appendice). Au plan théorique, appendice programmé et réparation sont donc deux notions praxéologiquement incompatibles¹².

De ce qui précède, il découle que toutes les hypothèses «fonctionnelles» qu'on peut être tenté de formuler sur les séquences à appendice dépendent de cette distinction entre construction et configuration¹³.

¹² Indépendamment de ce problème conceptuel, nous verrons plus loin que l'explication par la réparation de la référence se révèle dans beaucoup de cas complètement intenable. Par ailleurs, il peut certes arriver que des facteurs relevant d'une autre fonctionnalité que la référence (par exemple le marquage d'une transition topicale) entraînent la présence d'un appendice dans une situation d'ambiguïté référentielle. Dans un tel cas, on ne considérera pas que l'appendice a une fonction réparatrice s'il n'y a pas des indices clairs d'un incident de formulation. On considèrera plutôt qu'il s'agit d'une expression de la référence qui s'effectue en deux temps.

¹³ La distinction théorique entre construction et configuration ne présente évidemment de l'intérêt que dans les cas où la trace linguistique a toutes les caractéristiques superficielles d'une séquence grammaticale (la «grammaire» étant ici, bien sûr, celle qui constitue l'usager comme sujet parlant, non celle du grammairien normatif).

5. Les appendices à pronom disjoint

Les pronoms disjoints peuvent constituer des appendices aussi bien que les SN «pleins». Des exemples comme (24)-(25) en sont une attestation.

24. je sais [=] pas si ça va durer longtemps parce que mon mari *il* n'aime pas trop *lui*
(Albert, 126. Il est question d'horaires de travail)
25. on *lui* a rien dit, à *lui*: (Gülich, 1970, A1,11)

Par ailleurs, en appendices, les pronoms disjoints semblent jouir de la même mobilité de position que les SN «pleins». La question se pose cependant de savoir s'il s'agit du même type de construction que celui illustré par les exemples prototypiques (8)-(10) donnés plus haut. Or, deux faits au moins permettent d'en douter. Le premier est purement formel et concerne les contraintes auxquelles sont soumis l'un et l'autre types de séquence; le second concerne leurs effets sémantiques et pragmatiques respectifs.

5.1. Contraintes

Une propriété généralement reconnue des constructions comportant un SN «plein» en appendice – qui ont donc schématiquement la forme [...[x_i]_{Pr...}]_P [y_i]_{SN} – est l'impossibilité d'y remplacer le pronom clitique x_i avec lequel l'appendice y_i coréfère (et qu'il développe) par un SN «plein»¹⁴. Reprenons les exemples (8) et (9):

8. moi j ' y_i comprends rien à **ce jeu d'ordinateur** _{i}
- 8'. # moi je comprends rien à **ce truc** _{i} à **ce jeu d'ordinateur** _{i}
9. On **les** _{i} compte sur les doigts de la main **ces œuvres à contre-courant** _{i} .
- 9'. # On compte **les films contre la guerre** _{i} sur les doigts de la main **ces œuvres à contre-courant** _{i} .

De fait, des séquences comme (8') et (9') se rencontrent assez souvent, mais il s'agit alors de configurations et non de constructions (ce que note le signe '#'). C'est-à-dire que le SN terminal n'y est interprétable que comme une

¹⁴ Phénomène qui, associé au fait que les appendices comportent en général une marque de rection quand une telle marque est commandée (préposition), constitue un argument important pour analyser les constructions à appendice comme une seule entité syntaxique. Cette analyse conduit Berrendonner et al. (à paraître) à considérer que les deux expressions coréférentielles – le pronom clitique et le SN en appendice – sont deux instances jumelles d'un argument régi. Pour une position analogue, voir aussi Blasco (1997), qui parle de «double marquage» de la fonction syntaxique. Cette analyse ne vaut pas, bien entendu, pour des formulations où la marque rectionnelle est absente, comme dans *j'en ai marre cte bête* (Berrendonner et al., Chap. 11).

reformulation correctrice du SN avec lequel il coréfère, donc comme une retouche opérée après coup sur la formulation d'une expression référentielle (ce qui entraîne, notons-le, une prosodie assez différente de celle d'un appendice vrai). Ainsi l'item (8') pourrait être glosé par quelque chose comme «je comprends rien à ce truc, *je veux dire à ce jeu d'ordinateur*».

Cependant, cette contrainte entre appendice et clitique ne présente pas les mêmes caractéristiques quand l'appendice est un pronom disjoint, comme le montre l'exemple ci-dessous, parfaitement interprétable, lui, comme une construction:

26. **la balle de rugby** est indomptable **elle** hein\ (Ex-libris2, 2)

On observe en réalité les régularités suivantes: quand le constituant que développe l'appendice a une fonction de sujet syntaxique, il prend obligatoirement la forme d'un clitique si l'appendice est un SN «plein» (cf. 27), mais sa forme est libre si l'appendice est un pronom disjoint (cf. 26 et 28):

27. **elle_i** est indomptable **la balle de rugby_i**

la balle_i est indomptable **la balle de rugby_i**

28. **elle_i** est indomptable **elle_i**

la balle_i est indomptable **elle_i**

En revanche, quand le constituant que développe l'appendice est de type régime (prépositionnel ou non prépositionnel), il a obligatoirement la forme d'un clitique, quelle que soit la forme de l'appendice – SN «plein» (cf. 29a-b) ou pronom disjoint (cf. 30a-b). Ici encore, les formulations marquées par '#' ne peuvent être interprétées que comme des configurations¹⁵.

29a. On **les_i** compte sur les doigts de la main **ces œuvres à contre-courant_i**.

On compte **les films contre la guerre_i** sur les doigts de la main **ces œuvres à contre-courant_i**.

29b. moi j'**y_i** comprends rien, **à ce jeu d'ordinateur_i**

moi je comprends rien **à ce truc_i**, **à ce jeu d'ordinateur_i**

30a. On **les_i** compte sur les doigts de la main **eux_i**.

On compte **les films contre la guerre_i** sur les doigts de la main **eux_i**

30b. moi j'**y_i** comprends rien, **à ça_i**

moi je comprends rien **à ce jeu d'ordinateur_i**, **à ça_i**

¹⁵ Ces considérations concernent exclusivement les pronoms non massifs, le pronom *ça* soulevant encore d'autres questions qu'il est impossible d'aborder ici.

Ces faits indiquent qu'en dépit des apparences, les appendices pronominaux n'entretiennent pas le même type de rapport que les appendices lexicaux avec le noyau propositionnel auquel ils sont attelés. C'est la raison pour laquelle les deux situations ont été distinguées dans la typologie présentée au début du présent article (pour d'autres arguments encore, voir Blasco-Dulbecco, 2004).

5.2. *Aspects sémantiques et pragmatiques*

Résumons ces observations. (i) D'une part, les pronoms disjoints sont aptes à développer en appendice n'importe quel régime, prépositionnel ou non prépositionnel, pourvu que celui-ci soit réalisé dans le noyau propositionnel par un pronom clitique. (ii) D'autre part, ces mêmes pronoms disjoints sont également aptes à développer tout type d'expression référentielle sujet, pronom clitique ou SN «plein». Quel est le point commun entre les clitics et la fonction sujet? C'est, du moins en français, de marquer le référent de l'expression comme potentiellement topical: les clitics, en raison même de leur pauvreté informationnelle et en quelque sorte par définition, quelle que soit leur fonction syntaxique; et les SN «pleins» sujets, en raison même de cette fonction syntaxique, d'ailleurs fréquemment associée à l'*aboutness* en français (cf. Lambrecht, 1994)¹⁶. L'hypothèse qu'on est donc conduit à formuler est que les contraintes décrites ci-dessus constituent une grammaticalisation de la notion de topic.

Toutefois la question reste entière de savoir pourquoi les pronoms disjoints, en appendices, sont sensibles à la propriété topicale du segment qu'ils développent. L'explication pourrait être la suivante. On sait que ces pronoms, en position d'appendice, ont la propriété de mettre en relief le segment qu'ils développent, en ouvrant un paradigme (Nølke, 1997). Il y a une mise en contraste du référent du pronom disjoint avec un paradigme d'autres

¹⁶ Les *moi je* des items (29b) et (30b) ne relèvent pas selon nous de la notion de topic, et n'ont rien à voir non plus avec la dislocation à gauche. D'ailleurs dans ces exemples, ce tandem de pronoms fonctionne presque comme un allomorphe de *je*. Seuls les pronoms de 3^e personne constituent véritablement des topics. Etant substituables par des expressions nominales, et étant eux-mêmes minimalement informatifs, ils marquent implicitement leur référent comme doté de propriétés cognitives et informationnelles spécifiques (saillance, accessibilité, etc.). Tout autres sont les *moi je* de nos exemples. Leur effet n'est pas de topicaliser la 1^{ère} personne, mais de rapporter ce qui est dit à l'univers de l'énonciateur – d'où un éventuel effet paradigmatissant. En ce sens, la valeur de *moi je* appartiendrait plutôt à la sphère des modalités qu'à celle de la topicalité. Il en va probablement de même de *moi* en position d'appendice quand il coréfère avec un *je* antécédent.

référents, précédemment évoqués ou simplement inférables à partir d'indices contextuels. Cette mise en contraste induit en général un sous-entendu du type: «la prédication contenue dans le noyau propositionnel n'est valide que pour le référent du pronom, non pour les autres référents du paradigme». Ainsi, *On les compte sur les doigts d'une main, eux*, signifie ou du moins peut être utilisé pour signifier «*On les compte sur les doigts d'une main, eux, contrairement à d'autres*». Cet effet, qualifié par Nølke de «paradigmatisant», peut servir à divers buts argumentatifs, comme par exemple produire une réfutation implicite.

Il est dès lors probable qu'une telle mise en contraste paradigmatique soit soumise à certaines conditions. L'une d'elles pourrait être que le référent mis en contraste ait été préalablement caractérisé comme topic potentiel. Cette restriction fournit une explication plausible aux dissymétries observées plus haut. Nous ferons donc l'hypothèse, suite aux faits mis en évidence par les manipulations (27) à (30), que la mise en paradigme opérée par les pronoms disjoints en appendices ne peut porter que sur des constituants dont le référent est caractérisé comme potentiellement topical.

6. Fonctions informationnelles et pragmatiques des appendices: quelques remarques

Comme les segmentées à gauche, les dispositifs à appendices ont déjà suscité bon nombre d'études portant sur leurs fonctions informationnelles et pragmatiques (pour une revue, voir Apothéloz, 1997). Ashby (1988) relève ainsi un grand nombre de fonctions – assez hétérogènes et qui ne vont parfois pas sans se contredire. Il note que l'appendice lui-même renvoie le plus souvent à un référent évoqué, textuellement ou contextuellement, mais peut néanmoins remplir une fonction de clarification ou tout au moins de désambiguïsation: la présence d'un syntagme nominal plein se justifie alors car le pronom seul est ambigu¹⁷. L'auteur illustre cette proposition par l'exemple suivant:

31. A: Claire a trouvé un appartement. Justement, elle voulait, parce qu'elle travaille rue de Toulon. Elle a trouvé un appartement, une maison, où a vécu Gambetta. C'est très récent, quand même. Il est bien.
B: C'est certainement mieux que moderne, parce que...

¹⁷ Comme on l'a vu plus haut, certains distinguent l'appendice de l'«afterthought» (rajout après-coup), précédé d'une pause et formé de deux unités intonatives (Ziv, 1994: 639): seul le rajout après-coup aurait une fonction correctrice. Mais cette solution reste problématique, dans la mesure où la pause n'est pas un critère fiable et où de nombreux appendices conservent un rôle désambiguïsant (Ashby, 1988: 220).

A: C'est un appartement du dix-neuvième siècle. Il est rénové. Oh, *elle* n'est pas vieille, *la maison*. (Ashby, 1988: 220)

Selon Ashby, le pronom *elle* est ici ambigu et pourrait coréférer soit avec *Claire*, soit avec *une maison*: le SN plein en appendice lèverait cette ambiguïté référentielle. Une telle analyse est toutefois problématique, car elle ne tient pas compte du co-texte ni en particulier du prédicat de la séquence à appendice (*n'est pas vieille*). Pourtant, c'est la prise en compte de ce prédicat qui justifie l'enchaînement des énoncés: après avoir parlé de l'âge de l'appartement, du fait qu'il est rénové, le locuteur A dit que la maison n'est pas vieille, et donc contredit certaines inférences qui pourraient être faites à partir de ce qui précède. En effet, on pourrait inférer du fait que l'appartement date du dix-neuvième siècle et qu'il est rénové que la maison est ancienne; l'intervention précédente de B (*c'est certainement mieux que moderne*) montre d'ailleurs qu'il a déjà interprété les choses de cette manière. Précisons enfin que la remarque de A est liée à une modalité exclamative, marquée notamment par l'exclamatif *oh* et à laquelle la présence de l'appendice semble contribuer (nous y reviendrons), qui favorise l'émergence de l'interprétation argumentative décrite ci-dessus¹⁸. Au total, l'ambiguïté référentielle invoquée par Ashby apparaît comme assez peu probable: le locuteur est engagé dans la description d'un appartement du point de vue de son ancienneté et rien, dans un tel contexte, ne justifie la réactivation du référent «Claire».

Il apparaît ainsi que le rôle clarificateur des appendices est parfois surestimé. D'ailleurs, on a vu plus haut les raisons qui nous font rejeter l'hypothèse d'une fonction purement «réparatrice» pour les constructions à appendice. Il faut également souligner que dans bon nombre de cas, la séquence à appendice semble difficile à motiver du point de vue informationnel. Il en va ainsi dans l'exemple suivant, dans lequel le locuteur (Eric Zonca) décrit les deux actrices principales de son film *La vie rêvée des anges* (l'appendice est à la fin de l'extrait):

32. EZ: c'est compliqué / parce que sur un . plateau euh: vous avez euh Natacha Régnier qui est une inconnue /. qui est quelqu'un qui a une force euh: une euh: . est quelqu'un qui . très très déterminé \ . dans son métier de: comédienne \ . qui est: même dans la vie /. quelqu'un (mais). et qui est face à Elodie Bouchez qui est quelqu'un de connu /. sur un plateau / quelqu'un vers . qui l'équipe va aller . d'emblée / parce qu'elle est connue aussi pour . euh sa sa sa sa simplicité / son son son sourire / son: donc on: on vient vers elle \ et Natacha / je crois que / . alors moi ça m'a servi \ mais Natacha . a: a dû affronter ça \ le fait d'être . finalement de . peut-être pas être . vue \ . par

¹⁸ Sans la tournure exclamative, l'interprétation semble différente: *C'est un appartement du dix-neuvième siècle. Il est rénové. La maison n'est pas vieille*. Les arguments sont interprétés plus facilement comme co-orientés, développant par exemple les qualités de l'appartement.

l'équipe . autant que Elodie / euh: sur le tournage / et de ramer comme ça / euh: et d'être auprès d'Elodie / et de . et Elodie est quelqu'un qui est très euh autonome / sur un plateau \ c'est quelqu'un qui est très simple / donc euh . c'est quelqu'un qui va pas quand quand quand quand il y a des des des: choses com . complexes comme ça / elle va pas forcément faire un effort /. ça veut pas du tout dire qu'elle accueille l'autre ou (X) / mais c'est quelqu'un qui est très autonome / elle a pas besoin des autres Elodie \ . elle a besoin de deux trois choses /. mais c'est tout \ euh: (*Le Masque et la Plume*)

L'appendice renvoie à un référent évoqué textuellement à plusieurs reprises (*Elodie*, *c'*, *elle*), par des expressions en position sujet dans ses dernières occurrences: ce référent peut donc être considéré comme hautement activé en mémoire discursive au moment de l'occurrence de l'appendice. D'ailleurs ce dernier est supprimable sans que l'interprétation ne soulève de problème, puisque le pronom n'est pas ambigu. Le critère informationnel ne permet donc pas ici de justifier la présence de l'appendice, et il faut donc recourir à un autre niveau d'analyse¹⁹. On pourrait ainsi faire l'hypothèse que l'appendice annonce ici la fin d'une séquence topicale ou d'un tour de parole. Une telle hypothèse, qui va dans le sens de certains faits notés par Ashby (1988), doit cependant être considérée avec prudence afin d'éviter des généralisations hâtives: ce n'est pas parce que les appendices apparaissent fréquemment dans des contextes de fin de tours de parole (correspondant ou non avec la fin de séquences topicales) que l'on peut d'emblée affirmer qu'ils ont pour «fonction» de marquer la fin des tours ou des séquences topicales. Mais il semble que l'on a quand même là une piste qu'il sera intéressant de développer ultérieurement.

Suite à ces quelques observations, on abordera la question de la fonctionnalité des appendices à l'aide de deux hypothèses générales qui, à elles deux, nous semblent éclairer le fonctionnement de bon nombre de séquences à appendices.

7. Hypothèses fonctionnelles

Les hypothèses que nous convoquons sont liées à deux aspects selon nous constitutifs des constructions à appendices: l'organisation informationnelle et l'organisation prosodique. Nous tâcherons de rendre compte des diverses

¹⁹ Par ailleurs, comme nous l'avons rappelé en introduction, l'ordre des mots dépend de différents facteurs, si bien qu'il serait illusoire de vouloir rendre compte d'une structure à l'aide d'une explication se satisfaisant d'un seul niveau d'analyse (p.ex. l'organisation informationnelle). Par exemple, on peut imaginer que certains dispositifs en appendice se justifient par la tendance propre au français, relevée notamment par Lambrecht (1987), à éviter d'avoir un syntagme nominal plein en position de sujet.

observations faites plus haut comme des effets contextuels résultant de ces hypothèses.

7.1. *Hypothèse liée à la structuration informationnelle*

L'une des fonctions majeures des dispositifs à appendices est de produire un effet de hiérarchisation informationnelle. Si cet effet a très souvent été relevé (p. ex. Lambrecht, 1981; Ashby, 1988), on a peut-être trop souvent oublié que la mise en arrière-plan de l'appendice (marqué ainsi comme topic de l'énoncé et du discours) est corrélative de la mise en avant-plan du prédicat. Au point qu'on peut se demander si c'est la mise en arrière-plan qui induit un avant-plan, ou si ce n'est pas, du moins parfois, la mise en avant-plan qui produit résiduellement et quasi mécaniquement un arrière-plan. La mise en avant du prédicat était déjà clairement formulée par Bally, lorsqu'il distingue la disloquée à gauche (AZ) de la disloquée à droite (ZA):

AZ et ZA relèvent de tendances opposées de l'expressivité, *l'attente et la surprise*. Dans AZ, le thème produit un effet de tension; il fait désirer le propos, qui prend toute sa valeur par cette préparation. **Au contraire, dans ZA, le propos éclate par surprise, et le thème est comme l'écho de cette explosion.** (Bally, 1944: 69, c'est nous qui mettons en gras)

Cette mise en relief du propos peut être décrite comme un type particulier de focalisation, caractérisé par un focus à empan large (par opposition aux focus à empan étroit propres aux clivées, etc. (cf. 1.2.).

Comme on le verra ultérieurement, la mise en relief du propos (prédicat ou proposition) peut être liée à différentes configurations discursives (p. ex. les contextes exclamatifs ou interrogatifs). Dans l'exemple suivant, il s'agit d'une continuité d'actions-événements:

33. alors - on remet ce bouillon de la soupe - sur le feu à grand train bien entendu dans une marmite beaucoup plus grande -- dès qu'il bout *ce b ce bouillon* on re- on le rectifie - qu'il soit assez salé (corpus Aix, recette de la bouillabaisse, p. 11)

Il s'agit d'une recette, donc d'un discours de type procédural. Au premier plan de cette recette, on trouve l'évolution de l'état du bouillon et les actions à accomplir (*on remet ce bouillon... sur le feu à grand train..., dès qu'il bout... on le rectifie...*). La séquence à appendice suit un commentaire apportant une précision sur l'action de remettre le bouillon sur le feu: *dans une marmite beaucoup plus grande* (la portée de *bien entendu* est ambiguë et peut concerner soit à *grand train*, soit *dans une marmite beaucoup plus grande*). Pour reprendre le fil de la recette, le prédicat de la proposition *dès qu'il bout* est mis en avant; il remplit d'une part le rôle d'un complément de temps en précisant quand il faut accomplir une action déterminée, et assure d'autre part la continuité informationnelle dans la séquence momentanément interrompue par le commentaire sur la taille de la marmite.

Parallèlement à la mise en avant du prédicat, l'appendice *ce bouillon* renvoie à un référent mis à l'arrière-plan. Celui-ci se caractérise par un statut informationnel connu, car il est évoqué textuellement, et fonctionne comme topic à plusieurs niveaux. Au niveau de l'énoncé, la présentation de ce référent par un pronom *il* en position sujet et par un appendice le marque comme le topic de la séquence (en paraphrasant: «le locuteur dit à propos du bouillon que dès qu'il bout on le rectifie»). A un niveau plus large, que l'on peut qualifier de discursif, le «bouillon» est interprétable comme le topic de toute la séquence (il est évoqué par des expressions référentielles démonstratives et des pronoms personnels). Notons que l'appendice ne résout pas ici une ambiguïté référentielle particulière, mais intervient juste après ce qui semble une hésitation quant à la dénomination du bouillon (*ce bouillon de la soupe*); la réitération du SN démonstratif *ce bouillon* permet de stabiliser cette dénomination²⁰.

Il nous semble ainsi nécessaire de considérer les séquences à appendice à la fois du point de vue de la mise en avant du prédicat et de la mise à l'arrière-plan de l'élément présenté dans l'appendice. Concernant l'exemple d'Ashby discuté plus haut, tout porte à croire que la centration sur l'appendice a conduit à surestimer la fonction de clarification au détriment de l'étude du rôle joué par le prédicat (dont on sait pourtant qu'il est essentiel dans la résolution des anaphores). Enfin, un argument supplémentaire engage à considérer les séquences à appendice comme des structures marquant une focalisation large sur le prédicat, parallèlement à la mise à l'arrière-plan du topic: la réalisation prosodique de ces structures et sa parenté avec celle des structures marquant un focus à empan étroit. En effet, ces structures ont en commun d'établir un contraste entre des syllabes accentuées s'achevant sur un accent final soit dynamique descendant HB- pour les focus étroits (accent dit de «focalisation» chez Mertens 1987) soit par exemple infra-bas (B-B-) pour les focus larges, et des syllabes atones qui empruntent leur fréquence fondamentale au contour précédent (le plus souvent le ton reste infra-bas). Cette parenté s'explique par le fonctionnement partiellement iconique de la prosodie, qui implique une énergie vocale proportionnelle aux degrés de pertinence des éléments qu'elle présente.

7.2. Hypothèse liée à l'organisation prosodique

L'hypothèse informationnelle ne suffit pas à rendre compte de toutes les occurrences des appendices, car un certain nombre d'entre eux ne semblent

²⁰ Notons également que l'appendice permet d'éviter une séquence comme *dès que ce bouillon bout*, aux assonances comiques.

pas liés à des effets informationnels particuliers. Ashby (1988) observait déjà que certains appendices sont faiblement motivés du point de vue pragmatique et fonctionnent comme des «fillers».

Il en va ainsi dans l'exemple suivant:

34. CHAbp1 [...] je suis dans ma salle de bain / je suis en train de me laver / puis je dis allez dépêchons-nous pour l'appel / puis je dis merde alors (chuchoté)
 CHAgg0 (rire)
 L1 trente ans après quarante ans après mais c'est c'est complètement ridicule
 CHAgg0 (rire)
 CHAbp1 hein? ^balors ça dure^{B/B} ^bje sais pas^{HH} ^{b-}moi^{b-} ^bdeux secondes^{H++} hein ^{b-}cette histoire^{b-} hein^{HH} / et c'est tellement ça a marqué ça / et // d/ depuis les livres c'est une espèce de cure psychiatrique hein / (corpus Valibel, CHAbp1r, H, 72 ans, Liège, 1992)²¹

Cet exemple comporte deux séquences à appendices emboîtées. La séquence enchâssante (*ça dure deux secondes hein cette histoire*) peut être interprétée à l'aide de notre hypothèse informationnelle comme impliquant d'une part un effet de focalisation sur le prédicat et d'autre part à l'arrière-plan une recatégorisation de l'épisode narré (opérée par le SN démonstratif *cette histoire*); cet appendice marque ici la fin d'une brève séquence narrative. La séquence à appendice enchâssée (*je sais pas moi*) résiste semble-t-il à une telle analyse²². Le débit de l'ensemble étant relativement rapide, il ne semble pas que l'on ait affaire à une simple marque d'hésitation. Par contre, il convient de noter que cet exemple est très marqué du point de vue de son organisation prosodique. On peut y relever des effets de pics mélodiques (accents finaux hauts (HH) et même suraigus (H+H+)) sans doute liés au dialecte belge du locuteur (un homme âgé). Ces pics coïncident avec une série de syllabes accentuées régulièrement espacées (*pas, condes, hein*), qui font émerger un pattern rythmique, un effet de scansion. Dans ce contexte, la présence de l'appendice paraît justifiée essentiellement par la dynamique rythmico-prosodique, notamment par l'alternance nécessaire des syllabes accentuées et non accentuées. C'est donc au niveau de l'organisation prosodique que se situera notre seconde hypothèse.

L'organisation prosodique regroupe un ensemble complexe de paramètres, qui fonctionnent à la fois à un niveau local et à un niveau global. Au niveau local, la prosodie regroupe les paramètres de la fréquence fondamentale, de la durée et de l'intensité, qui interviennent notamment dans les phénomènes d'accentuation interprétables par exemple au niveau pragmatique. Au niveau

²¹ Voir le site section corpus: <http://valibel.fltr.ucl.ac.be/>.

²² Faut-il considérer que, à l'instar de ce qui se passe pour les *moi je* antéposés, le *moi* en appendice a un rendement spécifique?

global, elle se manifeste par des variations plus larges telles que les modifications du débit, les adaptations de registre, les scansion rythmiques, phénomènes liés à l'expression des attitudes, à la synchronisation interactionnelle, etc. L'énergie mise en jeu est proportionnelle à l'implication du locuteur. On observe dans ce sens des «prises d'élan» (Auchlin & Grobet 2001), qui peuvent se manifester par des prises de souffle plus ou moins importantes ou par divers phénomènes accentuels (accents initiaux, accents de focalisation). Cette énergie peut se répartir harmonieusement sur la chaîne verbale; mais on observe aussi des prises d'élan trop importantes par rapport à l'ampleur syntagmatique de ce que le locuteur énonce effectivement. D'où un déphasage pouvant aller jusqu'à produire l'effet d'un «couac» prosodique (cf. Auchlin, Simon & Grobet, 2002).

Dès lors, l'hypothèse que nous formulerons est qu'un appendice peut être le symptôme d'un décalage entre une gesticulation prosodique et un programme syntaxique. Quand il vient à la suite d'une séquence mobilisant une énergie importante (par exemple dans l'expression d'un jugement de valeur, dans une exclamation, etc.), l'appendice fonctionne comme un support permettant la diminution de la dynamique vocale. En un mot, il permet de remettre en phase le segmental et le supra-segmental, de coordonner la dissipation de l'énergie et la réalisation du matériel linguistique²³.

Il convient de préciser que cette hypothèse n'est pas exclusive de la précédente, bien au contraire. Tout porte à croire que les focalisations informationnelles sont intrinsèquement liées à une mobilisation importante d'énergie, qui entraînera quasi mécaniquement l'émergence d'un appendice. Il en va de même, comme on le verra ci-dessous, dans des contextes impliquant un fort investissement de la part du locuteur (expression d'une évaluation axiologique, mais aussi question, exclamation, fin de tour de parole, etc.). Dans certains cas toutefois, comme pour l'exemple qui vient d'être examiné, c'est l'explication prosodique qui semble déterminante.

8. Exploitation des hypothèses

Nous nous proposons maintenant de montrer que ces deux hypothèses permettent de rendre compte de divers effets de sens produits par la mise en appendice. Ces derniers peuvent être décrits comme des effets contextuels liés à l'interaction d'au moins trois facteurs:

²³ Il serait intéressant de rapprocher sur ce point les appendices et les ponctuants, étudiés par Vincent (1993), qui tout en ayant un statut syntaxique complètement différent semblent avoir un fonctionnement proche de ce que nous décrivons ici.

1. le site d'occurrence (début ou fin de tour, début ou fin de récit, etc.);
2. la valeur axiologique/énonciative du prédicat (jugement de valeur, questions, etc.);
3. l'opération référentielle réalisée par l'élément en appendice.

Les quelques exemples analysés ci-dessous serviront d'illustration.

8.1. *Appendices et frontières de macro-unités*

Du fait de la hiérarchisation informationnelle qu'ils impliquent, les appendices constituent des constructions privilégiées dans le marquage des frontières entre macro-unités telles que séquences topicales²⁴, compositionnelles (description ou récit p. ex.) et tours de parole. Nous commenterons de manière plus détaillée ce dernier cas de figure à partir de l'exemple (32) reproduit partiellement ci-dessous:

32. Elodie est quelqu'un qui est très euh autonome / sur un plateau \ c'est quelqu'un qui est très simple / donc euh . c'est quelqu'un qui va pas quand quand quand quand il y a des des des: choses com . complexes comme ça / elle va pas forcément faire un effort / . ça veut pas du tout dire qu'elle accueille l'autre ou (X) / mais c'est quelqu'un qui est très autonome / elle a pas besoin des autres *Elodie* \ . elle a besoin de deux trois choses / . mais c'est tout \ \ euh:

Dans cette séquence, le locuteur est engagé dans une sorte d'argumentation visant à justifier l'idée que la comédienne Elodie est quelqu'un d'autonome et de simple. Ce projet discursif marque le début du passage retenu ici. A cette fin, le locuteur cherche à mentionner des illustrations concrètes de cette caractéristique psychologique (*quand quand quand il y a des des des: choses com . complexes comme ça / elle va pas forcément faire un effort*). En répétant ensuite l'assomption initiale (*mais c'est quelqu'un qui est très autonome*), il semble signaler la fin de ce développement, du moins la fin d'une étape. C'est à ce point exactement qu'intervient la construction avec appendice. Relativement à ce qui précède, cette dernière initie une sorte de postface à l'argumentation (*elle a pas besoin des autres Elodie \ . elle a besoin de deux trois choses / . mais c'est tout *). Cette transition entre développement argumentatif et postface est confirmée par divers indices prosodiques: à une suite d'intonations continuatives (montantes) succèdent des intonations conclusives (montante puis descendante), la dernière descendant dans l'infra-bas. Corrélée avec la fin de la postface, cette chute de la mélodie constitue un signe supplémentaire de passage du tour de parole.

²⁴ On trouvera une illustration de transition topicale marquée par une séquence en appendice (*décidément elle est extraordinaire Teresa*) notamment dans Grobet (2002).

On rappellera que l'appendice ne peut ici être justifié ni par une ambiguïté référentielle ni par un problème de hiérarchisation de l'information.

8.2. Appendices et énonciations axiologiques, exclamatives et interrogatives

Les appendices sont fréquemment associés à l'expression de jugements axiologiques et aux énoncés exclamatifs ou interrogatifs. Il faut noter que ces valeurs énonciatives sont liées, puisque l'évaluation subjective s'exprime souvent dans le cadre d'énoncés non assertifs – c'est-à-dire exclamatifs ou interrogatifs. La combinaison des hypothèses informationnelle et prosodique permet de rendre compte du rôle des appendices dans de telles énonciations. Dans l'exemple suivant, le journaliste CF commente la retransmission d'une intervention d'auditeur (A):

35. A: je dois vous dire que il y a des discussions d'ordre politique où tout le monde s'enguirlande et tout le monde réclame alors là je ferme mon appareil radio parce que vraiment ce n'est absolument pas du tout ce que nous attendons
 CF: eh bien voilà^{HH \h} c'est typique^{BB b-} ça^{b-} hein^{BH}
 ME: oui
 CF: le ton monte et: et: curieusement les gens aiment que le ton monte (*Forum*)

Le jugement de valeur (*c'est typique ça hein*) est ici formulé dans le cadre d'une intervention qui prend à témoin les interlocuteurs et les auditeurs. Que permet l'utilisation du dispositif à appendice, selon les hypothèses émises ci-dessus? Du point de vue de l'organisation informationnelle, on observe une mise à l'avant-plan du prédicat, qui produit l'effet d'une réaction «à chaud» (par opposition à une structure du type: *ça, c'est typique*, qui commencerait par pointer sur l'objet commenté). La présence de l'appendice est également exploitée du point de vue prosodique, car le démonstratif *ça* prononcé comme une syllabe atone permet d'introduire le glissando montant (BH) réalisé sur la particule *hein* (voir la différence avec *c'est typique' hein?*). L'appendice n'a donc pas en tant que tel une fonction évaluative indépendante du contenu linguistique, mais il apparaît comme particulièrement approprié pour exprimer un jugement subjectif.

Un autre cas de figure intéressant est celui des énoncés interrogatifs, dans lesquels les appendices, on le sait, sont particulièrement fréquents:

36. TF — tu corriges ta maman toi/ [=] *ça arrive souvent qu'il le fasse!* (Albert, 54)

Dans cet exemple, le premier énoncé est adressé à un enfant, le second à sa mère. Seul le second comporte un appendice (*toi* est une apostrophe). Du point de vue de la structure informationnelle, on voit bien l'intérêt de la séquence à appendice, qui permet de mettre en avant le prédicat (ce sur quoi porte la question), tout en rappelant à l'arrière-plan le topic de la question. Au niveau prosodique, on peut également considérer que l'appendice a une fonction de support mélodique, dont

l'intérêt serait de reformuler, par réplication prosodique, la valeur énonciative de ce qui précède (par exemple si le locuteur a l'impression de n'avoir pas été assez clair pour signaler qu'il s'agit bien d'une question)²⁵. Les hypothèses informationnelle et prosodique contribuent donc chacune à expliquer l'occurrence fréquente d'appendices dans les questions.

Le même type de raisonnement peut être adopté pour les énonciations exclamatives. Il subsiste toutefois une question, à laquelle nous ne sommes pas encore en mesure d'apporter de réponse définitive: si la présence d'un appendice paraît donner une orientation exclamative à une énonciation (voir l'exemple *oh elle est pas vieille la maison*) ou tout au moins produire un effet de changement discursif, voire de rupture, ne pourrait-on pas faire l'hypothèse que l'emploi de ce type de structure s'est routinisé dans certains contextes et que l'on assiste à un processus de grammaticalisation? L'hypothèse de la grammaticalisation des appendices a déjà fait l'objet de nombreuses discussions (cf. Lambrecht, 1981; Simone, 1997) mais il serait intéressant de la reconsidérer sous cet angle²⁶.

8.3. *Appendices, opérations référentielles et gestion de l'interaction*

Loin d'impliquer uniquement des relations de co-référence, les appendices constituent également un site propice à toutes sortes d'opérations référentielles: redénomination, retypage, désambiguïsation, etc. Le cadre de cet article ne permet malheureusement pas de développer cet aspect autant qu'il le faudrait et nous nous contenterons de l'analyse de deux exemples. Ce faisant, nous insisterons sur les conséquences des opérations référentielles réalisées en appendice sur la gestion de l'aspect relationnel de l'interaction.

²⁵ Il faut préciser que beaucoup de constructions de ce type ont depuis longtemps dérivé vers des tours impersonnels, avec désémantisation de *ça* et lissage de la courbe mélodique, qui n'a plus alors la prosodie d'un appendice. Cf. *ça arrive souvent qu'il pleuve, ça m'ennuierait qu'il vienne, ça me ferait plaisir que tu sois là*, etc. Ces énoncés sont régulièrement produits avec une prosodie liée, où *qu'il pleuve, qu'il vienne, que tu sois là* ne sont plus que de banales propositions complétives régies par une forme verbale impersonnelle. Nous faisons ici l'hypothèse, certes discutable, que l'exemple (36) est un vrai appendice.

²⁶ L'affinité des faits de dislocation avec la valeur exclamative a déjà été notée par Bally, qui écrivait dans son *Traité de stylistique française*: «Ainsi la dislocation contribue, pour une grande part, à la formation de cette *phraséologie exclamative* dont il a été question au § 262» (Bally 1909, § 289, les italiques sont de l'auteur). Cette affinité avec l'énonciation explique probablement aussi qu'on ait pu attribuer à certains appendices une fonction polyphonique proche du discours rapporté (cf. Ferrari, 1999).

Dans certains cas, l'emploi d'un dispositif à appendice semble en effet lié à un effet de proximité cognitive ou de connivence. Par exemple:

37. Bon puisqu'il n'y avait pas grand monde sur la discu hier, et que j'étais bien seule chez moi, j'ai fini par *le faire ce ménage* (internet)

Dans cet exemple le «ménage» est présenté comme déjà connu pour les interlocuteurs: on entend «ce fameux ménage dont on sait tous qu'on a déjà parlé». On pourrait être tenté d'interpréter cet effet de complicité comme découlant directement de la présence de l'appendice, ainsi que le fait Lambrecht (1981: 97). Telle ne sera toutefois pas notre position. Selon nous, cet effet doit plutôt être considéré comme indirect et résultant d'une part de la présence du SN démonstratif, par lui-même apte à produire ce type d'effet (cf. Lyons, 1977, qui parle de déixis «empathique» pour cet emploi du démonstratif), d'autre part de la hiérarchisation de l'information opérée par le dispositif de l'appendice, hiérarchisation qui présente comme partagée la connaissance du référent désigné par l'appendice (à quoi peut s'ajouter une valeur énonciative exclamative). En effet, tous les appendices n'engendrent pas une telle impression de connivence. Au contraire, dans un autre contexte, ce mode de présentation de l'information pourra être perçu comme nettement moins bienveillant, par exemple comme un «coup de force», un changement forcé de sujet. C'est ce qui se passe dans l'exemple (38), dans lequel C demande abruptement à son interlocutrice si elle a reçu une notification de refus:

38. Contexte: B appelle C pour tenter de contester un refus de l'allocation compensatrice:

B89: oui . alors là là ben on nous a introduit en erreur parce que moi

C90: mais c'est très possible

B91: depuis le mois de mai on a pris deux heures une aide ménagère qui nous revient assez cher et . et là euh

C92: mais vous *l'avez reçue la notification de refus*

B93: ah non non non

C94: bon

B95: mais je vais la recevoir là hein

C96: ben je sais

B97: je vais le recevoir parce que c'est un refus . je sais que c'est un refus . alors là là j'ai pas compris parce que avec euh ils ont euh chacun deux cent mille francs par mois (Schmale-Buton & Schmale, 1984)

En C92, la locutrice change brusquement de topic: alors que son interlocutrice est en train de développer des raisons qui justifieraient son droit à l'allocation compensatrice, elle lui pose une question: *mais vous l'avez reçue la notification de refus*. Le dispositif à appendice met ici l'accent sur le prédicat, qui fait l'objet de la question, tandis que l'élément en appendice est présenté comme connu, accessible pour l'interlocuteur, et comme le topic de la question. En fait, ce référent n'est pas évoqué dans le cotexte précédent, mais il est relativement accessible du fait de la situation: B appelle pour savoir

quelles sont les raisons qui motivent la commission au rejet d'une demande d'allocation. Ce qui est intéressant dans cette formulation, c'est que le référent évoqué par *la notification de refus* est présenté non seulement comme hors de la portée de la question, ce qui est le propre des topics, mais aussi comme non contestable. Comparons l'exemple original avec la formulation suivante:

38'. mais la notification de refus vous l'avez reçue

Dans (38'), *la notification de refus* aurait été posée, réintroduite préalablement à la formulation de la question, et du coup le changement de topic aurait été rendu plus apparent – donc plus facilement discutable (p. ex. B aurait pu répondre par *non mais je vous parle de mon aide ménagère*). Ce qui se passe avec la version à appendice est plus discret: la question et le nouveau topic sont formulés dans le même mouvement, présentant ce topic comme légitime et beaucoup plus difficilement contestable. Par là, on peut dire que C réalise un changement de topic d'une manière pour le moins peu coopérative, qui s'apparente un peu à un «coup de force» présuppositionnel.

9. Conclusion

Ce bref parcours aura montré, nous l'espérons, que les appendices méritent une attention particulière qui dépasse les idées reçues que l'on peut avoir à leur sujet. Loin d'être des structures secondes ou dérivées, ils possèdent des caractéristiques syntaxiques, prosodiques et pragmatiques originales. A partir de l'établissement d'une brève typologie, qui nous a permis de distinguer différentes constructions, nous nous sommes arrêtés en particulier sur la question du site de l'appendice, plus variable qu'on ne le croit habituellement, sur la question des pronoms disjoints, dont l'analyse pose des problèmes spécifiques, et sur la distinction entre configuration et construction. Bien que cette dernière mérite d'être encore approfondie, elle nous a permis de distinguer deux ordres de phénomènes radicalement différents: ceux qui relèvent de la planification micro-syntaxique, et ceux qui sont consécutifs à un incidents de la formulation. Enfin, plutôt que de multiplier des descriptions *ad hoc* des fonctions de l'appendice dans l'interaction, il a été possible de rendre compte de ses emplois les plus fréquents (fin de tour de parole ou de séquence topicale, énoncés exclamatifs, axiologiques, etc.) comme résultant de la combinaison d'une hypothèse informationnelle (hiérarchisation de l'information) et d'une hypothèse prosodique (signe d'un déphasage entre le segmental et le supra-segmental).

Bibliographie

- Apothéloz, D. (1997). Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations. In: A. Berrendonner & D. Miéville (éds), *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*. Berne: Peter Lang, 183-217.
- Apothéloz, D. (à paraître). La parole comme brouillon continu: les reformulations réparatrices. Chap. 15 de Berrendonner et al.
- Ashby, W. J. (1988). The Syntax, Pragmatics, and Sociolinguistics of Left- and Right-Dislocations in French. *Lingua* 75, 203-229.
- Auchlin, A. & Grobet, A. (2001). A l'attaque! Vers une typologie des différentes prises d'élan dans le discours. *Cahiers de linguistique française* 23, 165-187.
- Auchlin, A., Simon, A. C. & Grobet, A. (2002) Aspects prosodiques de quelques petits malheurs discursifs. Atelier: *Maîtrises imparfaites de l'oral*. Berne, 2^{èmes} Journées de linguistique suisse, 8-9 novembre 2002.
- Berrendonner, A., Apothéloz, D., Béguelin, M.-J. & Benett, L. (à paraître). *Grammaire de la période*.
- Bally, C. (1909). *Traité de stylistique française*, vol 1. Genève: Librairie de l'Université-Georg & Cie.
- Bally, C. (1944). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne: Francke.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C., van den Eynde, K. & Mertens, P. (1990). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: Editions du C.N.R.S.
- Blasco, M. (1997). Pour une approche syntaxique des dislocations. *French Language Studies*, 7, 1-21.
- Blasco-Dulbecco, M. (2004). Quelques éclairages sur le sujet de type *moi je* à l'oral. *Recherches sur le français parlé*, n° 18, 127-144.
- Brunot, F. & Bruneau, C. (1949). *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris: Masson.
- Crawley, R.A., Stevenson, R.J. & Kleinman, D. (1990). The use of heuristic strategies in the interpretation of pronouns. *Journal of Psycholinguistic Research* 19/4, 245-264.
- Durrer, S. (1998). *Introduction à la linguistique de Charles Bally*. Lausanne-Paris: Delachaux & Niestlé.
- Fernandez-Vest, M. M .J. (2004). Mnémème, antitopic: le post-rhème, de l'énoncé au texte. In: M. M. J. Fernandez-Vest & S. Carter-Thomas (éds), *Structure informationnelle et particules énonciatives*. Paris: L'Harmattan, 63-99.
- Ferrari, A. (1999). L'extra-posizione a destra in italiano, con osservazioni sul francese. *Etudes Romanes*, 42, 111-140.
- Fradin, B. (1988). Approche des constructions à détachement. La reprise interne. *Langue française* 78, 26-56.
- Fradin, B. (1990). Approche des constructions à détachement. Inventaire. *Revue Romane* 25, 3-34.
- Furukawa, N. (1992). L'élément disloqué à droite: thème postposé ou non? In: W. Banyas, L. Bednarczuk, K. Bogacki (éds), *Etudes de linguistique romane et slave*. Cracovie: Ecole Normale Supérieure, 189-201.
- Givón, T. (1976). Topic, pronoun, and grammatical agreement. In: C. Li (ed.), *Subject and Topic*. New York: Academic Press, 149-188.
- Grobet, A. (2002). *L'identification des topiques dans les dialogues*. Bruxelles: De Boeck & Larcier / Duculot.

- Gülich, E. (1970). Transcriptions d'oral. In: *Makrosyntax des Gliederungssignale im gesprochenen Französisch*. München: Fink Verlag.
- Gülich, E. (1982). La «phrase segmentée» en français et en allemand: une technique particulière à la communication orale. In: *Didactique des langues étrangères, Français, Allemand*. (Actes du colloque tenu à l'Université de Lyon II, mars 1981). Lyon: Presses Universitaires de Lyon, 33-66.
- Jespersen, O. (1924). *The Philosophy of Grammar*. Londres: George Allen & Unwin Ltd. Trad. franç. *La philosophie de la grammaire*, Paris, Les éditions de Minuit, 1974.
- Lambrecht, K. (1981) *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Non-Standard French*, Amsterdam: Benjamins.
- Lambrecht, K. (1987). On the Status of SVO Sentences in French Discourse. In: R. S. Tomlin (ed.) *Coherence and Grounding in Discourse*. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins, 217-262.
- Lambrecht, K. (1994). *Information Structure and Sentence Form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lambrecht, K. (1996). On the formal and functional relationships between topics and vocatives. In: A. E. Goldberg (ed), *Conceptual Structure, Discourse, and Language*. Stanford, CA: CSLI Publications, 267-288. Repris en français dans: *Langues*, 1, 1998, n° 1, 34-45.
- Lyons, J. (1977). *Semantics II*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Marchello-Nizia, C. (1999). *Le français en diachronie: douze siècles d'évolution*. Gap-Paris: Ophrys.
- Mertens, P. (1990). Intonation. Chapitre IV de Blanche-Benveniste et al., 159-176.
- Milner, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris: Editions du Seuil.
- Morel, M.-A. (1992). L'opposition thème/rhème dans la structuration des dialogues oraux. *Journal of French Language Studies*, 2, 61-74.
- Nølke, H. (1997). Anaphoricité et focalisation: le cas du pronom personnel disjoint. In: W. De Mulder, L. Tasmowski-De-Ryck & C. Veters (éds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*. Amsterdam: Rodopi, 55-67.
- Schmale-Buton, E. & Schmale, G. (1984). *Conversations téléphoniques*. Bielefeld: Bielefelder Text-Corpora romanischer Sprachen.
- Simon, A.-C. (2004). *La structuration prosodique du discours en français*. Berne: Peter Lang.
- Simone, R. (1997). Une interprétation diachronique de la «dislocation à droite» dans les langues romanes. *Langue française*, n° 115, 48-61.
- Sornicola, R. (1999). Topic, focus, and word order. In: K. Brown & J. Miller, *Concise Encyclopedia of Grammatical Categories*. Oxford: Elsevier, 375-383.
- Vincent, D. (1993). *Les ponctuels de la langue et autres mots du discours*. Québec: Nuit Blanche.
- Zay, F. (1995). Notes sur l'interprétation des expressions référentielles dans les parenthèses. *TRANEL (Travaux neuchâtelois de linguistique)* (23), 203-223.
- Ziv, Y. (1994). Left and right dislocations: discourse functions and anaphora. *Journal of Pragmatics*, 22, 629-645.
- Zwicky, A. (1974). Hey, whatsyaname! *Proceedings from the Tenth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, 787-801.